

COLLOQUE

L'ACTIVITÉ DES PLATEFORMES DE COURTAGE EN LIGNE



Inscription sur larj.univ-littoral.fr

Vendredi 18 juin 2021 - 10h00

Centre universitaire Saint Louis
21, rue Saint Louis - Boulogne-sur-Mer

PROGRAMME

10h00 - Introduction, Delphine Cocteau-Senn, MCF, Université Picardie Jules Vernes, CEPRISCA

I - L'accès à l'activité

10h20 - L'activité de transport, l'exemple d'Uber, Miriam Eldaya, doctorante, ULCO, LARJ, ATER à Paris 10 Nanterre

10h40 - Echange avec le public

10h50 - L'exemple d'Airbnb, Marine Maillard, doctorante, ULCO, LARJ

11h10 - L'exemple du financement participatif, Thomas Gérard, docteur en droit

11h30 - Echange avec le public

12h00 - Déjeuner libre

II - L'exercice de l'activité

13h30 - Les obligations de la plateforme : la réalisation de l'obligation d'information, Sophie Moreil, MCF HDR, ULCO, directrice du LARJ

13h50 - Rémunérations et courtage en ligne, Isabelle Bufflier, enseignant-chercheur, SKEMA Business School, LARJ

14h10 - Echange avec le public - pause café

III - La fin de l'activité

14h40 - Défaillance économique et plateformes numériques, Bertille Ghandour, MCF, Université Picardie Jules Vernes, CEPRISCA, et Emmanuelle Inacio, doctorante, ULCO, LARJ

15h20 - Echange avec le public

15h45 - Conclusion